Calais : Cazeneuve face au défi de la “relocalisation” des migrants

23/02/2016 à 6h14

À l’heure où l’ultimatum fixé par l’État pour évacuer la zone sud de la «jungle» de Calais arrive à échéance ce mardi à 20 heures, les autorités n’entendent pas sortir du bourbier en recourant à la force. D’ailleurs, selon Le Figaro, aucun renfort de CRS n’avait été sollicité lundi sur la zone, où se trouvent déjà en permanence une quinzaine d’unités mobiles (soit un millier d’hommes).

Pour nombre d’observateurs, une opération musclée ne ferait d’ailleurs que disperser une population fragilisée des migrants, dont de nombreux mineurs isolés, vers des campements voisins. […] À l’occasion d’un déplacement au Mans lundi, le ministre de l’Intérieur a visité un centre d’accueil et d’orientation (CAO) pour montrer qu’il existe un «après-jungle» adapté aux migrants évacués de Calais. […]

Si une partie des migrants devraient rejoindre les 125 conteneurs-dortoirs chauffés du centre d’accueil provisoire (CAP) ainsi que le centre d’hébergement Jules-Ferry situé au nord du campement, Beauvau espère que nombre d’entre eux se laisseront convaincre de rejoindre les quelques 102 centres d’accueil et d’orientation (CAO) ayant ouvert leurs portes depuis octobre dernier en France. […]

Comme le montre la carte, ils couvrent l’intégralité du territoire hormis l’Île-de-France, déjà engluée dans les demandes d’accueil, et le Nord-Pas-de-Calais qui ne doit plus devenir un point de fixation pour les candidats à l’exil vers la Grande-Bretagne. Si de grosses agglomérations se sont

mobilisées, nombre de villages ruraux, parfois peuplés de quelques centaines d'âmes, ont répondu à l'appel. […]

Ces lieux choisis par les préfectures de région en concertation avec les élus permettent aux migrants de mieux faire valoir l'ensemble de leurs droits.» Installés sans coercition aucune dans des bâtiments habituellement dévolus à des centres de vacances ou encore à des activités associatives, **les migrants y restent quelques mois le temps de constituer un dossier de demande d'asile, de bénéficier à un droit à la régularisation pour étranger malade, à un suivi social et sanitaire, à une réorientation en centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) voire, dans de rares cas, à une aide financière au retour.** […]

